

INCENDIES 2026

FIBOIS LANDES DE GASCOGNE VEUT FAIRE ENTENDRE LA VOIX DE LA FILIÈRE ET PRÉPARER L'AVENIR DU MASSIF

Après les incendies qui ont frappé la Gironde et les Landes en juillet, Fibois Landes de Gascogne porte trois priorités : le soutien aux sylviculteurs sinistrés, la mise en avant de la mobilisation de l'ensemble de la chaîne forêt-bois et la nécessité de la participation de la filière aux réflexions sur la reconstruction du massif.

Les incendies de juillet 2026 ont fortement touché le massif des Landes de Gascogne. Au 13 août, le bilan provisoire établi par le GIP ATGeRi faisait état **3 399 feux et 47 951 hectares brûlés en Nouvelle-Aquitaine, dont 37 659 hectares en Gironde et 5 520 hectares dans les Landes**. Au-delà même du sinistre forestier, les entreprises de la filière ont été impactées soit directement en étant évacuées ou soit indirectement par la restriction des accès.

Face aux interrogations suscitées par ces incendies, **Fibois Landes de Gascogne souhaite apporter des éléments de réponse qui s'appuient sur les faits et les connaissances scientifiques disponibles.**

L'INRAE rappelle que si **90 % des départs de feu sont d'origine humaine, accidentelle ou intentionnelle, leur ampleur résulte de l'interaction de nombreux facteurs** : conditions météorologiques, état de la végétation, organisation du paysage, structure et gestion des peuplements ou encore dispositifs de prévention et d'intervention.

Concernant le pin maritime, l'Institut indique qu'il n'est « **ni intrinsèquement résistant ni intrinsèquement vulnérable** » au feu : sa réaction dépend notamment de la densité, de l'âge et de la structure des peuplements ainsi que des pratiques sylvicoles. L'INRAE rappelle ainsi qu'**aucune essence ne peut, à elle seule, expliquer l'ampleur d'un incendie.**

1

SOUTENIR LES SYLVICULTEURS DIRECTEMENT TOUCHÉS

Les premières conséquences de ces incendies concernent les propriétaires des parcelles sinistrées (92 % du massif appartenant à des propriétaires privés). Au-delà des arbres détruits, certains peuplements peuvent rester fragilisés dans le temps, tandis que les sols, la biodiversité et les habitats naturels peuvent également être affectés.

La reconstitution forestière s'inscrit donc dans le temps long. Selon l'INRAE, elle peut passer par la régénération naturelle, la plantation ou une combinaison des deux, selon l'état des peuplements et les caractéristiques de chaque parcelle.

Le soutien aux sylviculteurs constitue ainsi l'une des priorités portées par Fibois Landes de Gascogne dans l'après-incendie.

2

UNE CHAÎNE FORÊT-BOIS MOBILISÉE SUR LE TERRAIN

Après les incendies, **l'ensemble des acteurs du massif est mobilisé pour sécuriser les secteurs touchés** : propriétaires forestiers, coopérative forestière, Entreprises de Travaux Forestiers, agriculteurs, Entreprises de Travaux Agricoles, acteurs de la DFCI, organismes professionnels, collectivités et services publics.

À Saumos, les travaux forestiers d'urgence coordonnés par la DFCI ont permis de réaliser **170 km de zones d'appui et 110 km de sécurisation des lisières**. À Biscarrosse, **17,8 km de zones d'appui** ont également été réalisés.

Les diagnostics se poursuivent par ailleurs pour identifier les arbres dangereux et les travaux d'abattage nécessaires, notamment aux abords des voies et des espaces accueillant du public.

L'urgence est de pouvoir exploiter au plus vite les zones incendiées et de stocker les bois sous aspersion via des

plateformes de stockage adaptées et subventionnées par l'Etat. Sans ce soutien financier rapide de l'Etat, il sera impossible d'assurer la conservation des bois, la valorisation d'une grande partie des bois avec la qualité Bois d'œuvre (BO) et ce sera au détriment des propriétaires forestiers et des entreprises de transformation du bois.

3

ACTEURS CLÉ DE LA RECONSTRUCTION DU MASSIF

La réflexion sur l'avenir du massif ne débute pas en 2026. À la suite des incendies de 2022, Fibois Landes de Gascogne avait déjà engagé avec la SEPANSO un travail commun sur la reconstitution des forêts touchées.

Les travaux publiés par l'INRAE en août 2026 identifient plusieurs leviers possibles : gestion du sous-bois, adaptation de la densité des peuplements, coupures de combustible ou diversification des peuplements. L'Institut souligne toutefois qu'**il n'existe pas de réponse unique** et que les choix doivent tenir compte des caractéristiques de chaque territoire et de chaque parcelle.

Par ailleurs, les interactions entre la forêt et l'industrie du massif des Landes de Gascogne doivent être rappelées et prises en compte. La valorisation des produits forestiers permet de générer annuellement l'achat de 6 millions de m³ de bois fournissant, hors évènement exceptionnel, le budget nécessaire à l'entretien et au reboisement sylvicole. En retour, cette forêt gérée dynamiquement et durablement, apporte la visibilité essentielle à l'investissement industriel. Cet équilibre est déterminant pour l'aménagement du territoire régional.

Aux côtés des propriétaires et de l'ensemble des acteurs concernés, Fibois Landes de Gascogne entend ainsi être pleinement associée aux réflexions qui accompagneront la reconstruction du massif après les incendies de 2026.

Au-delà de la reconstitution du massif forestier, l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois se tient également mobilisé pour contribuer à la reconstruction des bâtiments et infrastructures sinistrés, en valorisant les savoir-faire et les ressources du territoire.

À PROPOS DE FIBOIS

LANDES DE GASCOGNE

Fibois Landes de Gascogne est l'interprofession de la filière forêt-bois du massif des Landes de Gascogne.

Elle réunit les organisations professionnelles de la filière et agit pour favoriser le dialogue entre les acteurs, promouvoir la ressource locale, accompagner les usages du bois, valoriser les métiers et suivre les évolutions de la filière sur le territoire.

